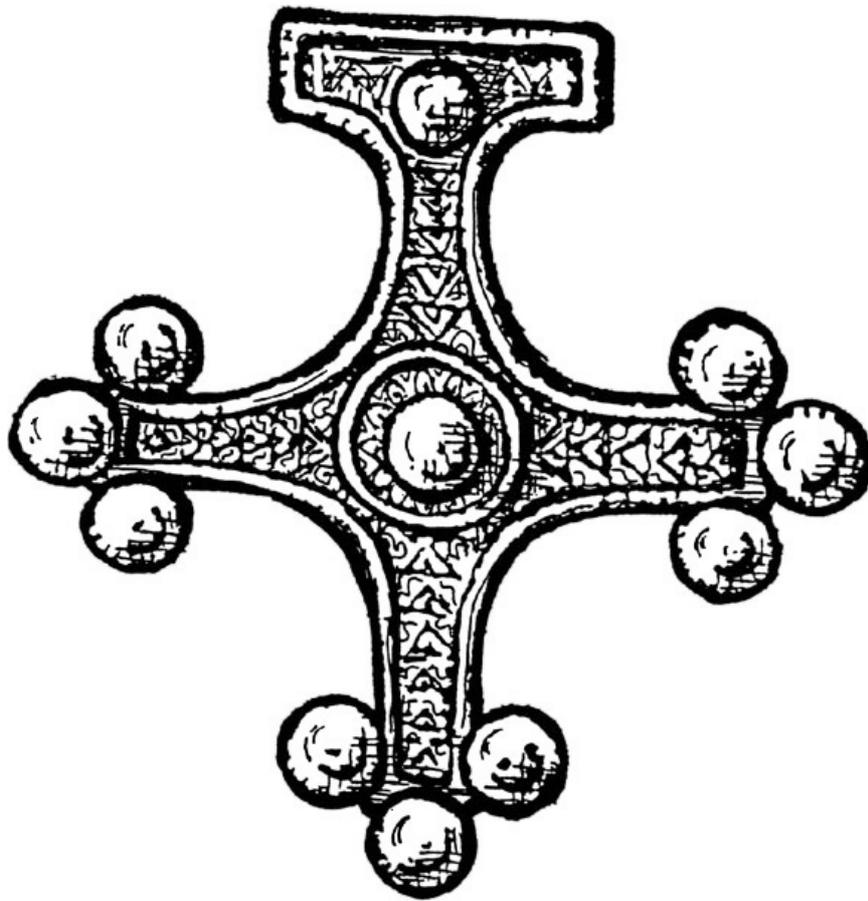


BULLETIN de l'ASSOCIATION
DES
AMIS DE LA MAURITANIE



ASSOCIATION LOI 1901. "La Séréna" 14 Route d'Aspremont 06100 Nice. tél-fax 04 93 51 96 74
<http://amisdelamauritanie.free.fr>

Présidents d'honneur :	M. Gabriel Feral (†) - Pr Théodore Monod (†)
Président :	Pr Raoul Caruba
Vice-Présidents :	Mme J. Gondre, MM. J. Chevance et F. Gaston
Trésorier :	M. A. Blanc - Adjoint : M. R. Bigand
Secrétaires :	F. Beslay - J.-M. Wetzel
Membres :	Mmes G. Duchemin, E. Feral, S. Jacquemond MM. G. Massa, P. Pellefigue

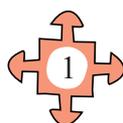
LE MOT DU PRESIDENT	<i>par Raoul Caruba</i>	2
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2003		3
NOUVELLES DE MAURITANIE		4
FETE NATIONALE MAURITANIENNE	<i>Par Raoul Caruba</i>	7
ILS NOUS ONT QUITTES		8
SEJOUR EN MAURITANIE	<i>Par Jean Chevance</i>	9
PHOTOS	<i>Communiquées par Jean Chevance</i>	16
SOUVENIRS DE TINDOUF	<i>Par Marcel Laugel</i>	22
REVUE DE PRESSE		29
BIBLIOGRAPHIE	<i>Par François Beslay</i>	30
BULLETIN D'ADHESION		31

Notre Association ne peut vivre sans vos cotisations

Que les retardataires veuillent bien s'en acquitter
(30 € 50 pour les membres adhérents) auprès du Trésorier
Antoine Blanc

9 allée du Chateau d'Eau, 69290 St Genis les Allières
e-mail : blanc.sivade@wanadoo.fr
En libellant vos chèques à l'ordre de :

Association des Amis de la Mauritanie



Le mot du Président

Chers Amis de la Mauritanie

Une nouvelle année se présente devant nous avec certes ses incertitudes mais avec toutes les espérances possibles.

Que pouvons nous espérer pour la nouvelle année dans le cadre de notre association ?

Toujours plus des travaux de qualité, de témoignage photographiques qui présentent un caractère historique ou symbolique ou qui représente certaines contrées dans lesquelles certains d'entre nous ont travaillé. Toujours plus d'amitié et de convivialité. Toujours plus de solidarité entre ces hommes qui a un moment de leur vie ont participé à la construction d'une parcelle de la Mauritanie.

Espérons également que de nouveaux adhérents amènent leurs visions de cet immense et passionnant pays.

Que pouvons nous espérer pour la nouvelle année pour la Mauritanie ?

Evidemment la Paix et le Développement. En effet, dans un monde agité, perturbé, ballotté, la Mauritanie poursuit son surprenant développement économique et social.

Les récentes découvertes de pétrole off-shore, laissent présager un nouvel essor pour ce pays. Le fer et les autres minerais, la pêche, l'agriculture, le commerce ne seront plus les seules richesses de la Mauritanie. Espérons que les Atlas, les livres d'économie ainsi que les manuels scolaires et universitaires mentionneront avec force les nouvelles ressources pétrolières.

Que pouvons nous espérer pour la nouvelle année pour les femmes et les hommes de Mauritanie ?

Peut-être et avant tout de conserver leur légendaire sens de l'hospitalité, leur profonde culture, leur avidité de savoir, leur impressionnant sens de l'écoute et du dialogue. Savoir continuer de contempler l'écume du thé comme ils savent admirer celle de la mer tout en bâtissant leur futur, tels sont mes profonds souhaits.

R. C.



**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES
AMIS DE LA MAURITANIE**

SAMEDI 1 MARS 2003 à 9 h 30
INSITITUT INTERNATIONAL DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
2 avenue de l'Observatoire. Paris 75006

- Ouverture de l'Assemblée Générale 09h30

- Compte-rendus moral et financier
- L'avenir de notre Association
- Renforcement du bureau avec élections complémentaires éventuelles
- Questions diverses

- Déjeuner pris en commun 13 h 00

Réserver auprès de J.-M. Wetzel (tél 04 93 69 57 67)

PROCURATION

Je soussigné(é) donne procuration à
M..... pour me représenter à l'Assemblée
Générale des Amis de la Mauritanie qui se tiendra le samedi 1 mars 2003 à Paris

Bon pour pouvoir

Signature

A renvoyer à :

François Beslay - Vallon des Magnolias, Bd Laffon - 83700 Saint Raphaël

ou à :

Franck Gaston - 8 route de Brignoles - 83136 Brignoles

ou à :

J.-M. Wetzel - Résid. Azur Soleil - 34 av Monjoli - 06110 Le Cannet



NOUVELLES DE MAURITANIE

Tirées du Bulletin d'Information « Diaire El Fejer » de Nouakchott
à partir de la presse Mauritanienne

JUIN 2002

02 - Le premier Ministre a regagné Nouakchott venant de Tunisie où il a participé à la 11ème session mixte de coopération, au cours de laquelle plusieurs accords concernant les secteurs de la Santé, Education, Communication, notamment, ont été signés entre les deux Pays.

- Démarrage de la deuxième phase du programme de formation de 75 000 personnes qui seront alphabétisées par 333 enseignants dans sept wilayas. Le budget global de ce programme est fixé à 224 millions d'Ouguiyas, pris en charge par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

09 - Le Président Maaouya Ould Sidi Taya est arrivé à Néma pour y lancer les travaux de réhabilitation de l'aéroport international, inaugurer un complexe touristique et le réseau de téléphonie mobile.

11 - Le Chef de l'Etat a reçu à Nouakchott le Chef du Département Politique de l'OLP, M. Farouk Ghadouni, lequel adressé ses remerciements pour le soutien mauritanien au peuple palestinien.

12 - Air Mauritanie réceptionne son premier Boeing 737-700. La compagnie nationale compte desservir davantage la France, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Sénégal et le Mali.

- Le F.M.I. a annoncé un prêt de 8 millions de dollars qui s'inscrit au titre d'une ligne de crédit de 3 ans pour encourager la Mauritanie à poursuivre sa politique économique, laquelle lui a permis une réduction significative de son inflation. Ce montant s'ajoute aux 47 millions de dollars accordés au titre de la même ligne de crédit.

13 - La Groupe de Recherche et d'Echange Technique en Mauritanie octroie au Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'insertion une aide de 450 millions d'Ouguiyas pour le Projet « Tiwiza » intervenant en matière de formation, microfinance et habitat.

16 - Le Président de la République du Cap Vert, M.Pedro Vêrone Rodriguez Pires est arrivé e Mauritanie pour une visite officielle de 3 jours.

- L'Italie a octroyé à notre Pays une aide alimentaire de 3800 tonnes de riz.

24 - Le président de la communauté urbaine de Nouakchott, M.Didi Ould Bounama, est rentré de France où il a signé une accord de Coopération avec la région Ile de France .

25 - L'Union Européenne octroie à la Mauritanie quelque 1014 millions d'Ouguiyas pour la constitution et la gestion du stock national de sécurité alimentaire.



- Début des épreuves du baccalauréat pour 17 840 élèves dont 6 950 jeunes filles. 5321 candidats sont présentés par les écoles privées.

26 - L'Espagne met à la disposition de la Mauritanie 31,9 millions de dollars destinés au projet de sécurisation des approvisionnements en produits pétroliers.



JUILLET 2002

07 - Le Président Ould Sidi Ahmed Taya a reçu l'Administrateur pour la Mauritanie auprès de la Banque Mondiale, M. Bassary Touré avec lequel il a évoqué la stratégie d'assistance à notre Pays, la lutte contre la pauvreté et le dossier de la dette. A cet égard, M. Bassary a indiqué que la Mauritanie - un des rares pays à l'avoir réalisé - vient d'atteindre le point d'achèvement de sa dette, ce qui va permettre l'allègement de son endettement de 1,1 milliards de dollars.

- Le Chef de l'Etat a reçu une délégation militaire chinoise conduite par le Général d'Armée Chen Bingde.

16 - Manifestation sportive féminine à Nouakchott, sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la Condition féminine, destinée à sensibiliser la population sur les dangers de l'obésité qui est la principale cause de maladies mortelles.

- Le président de la République a adressé à son homologue français Jacques Chirac un message de soutien après l'échec de l'acte criminel visant à l'éliminer au cours du défilé du 14 juillet.

17 - Ouverture des travaux du 3ème Congrès des maires de Mauritanie par le Premier Ministre Ould Mohamed Khouna.



SEPTEMBRE 2002

05 - Visite à Nouakchott du ministre français de la Défense, Mme Michelle Alliot-Marie. Cette visite décrit la volonté réciproque de rapprochement entre les deux Pays après le refroidissement des relations suite à l'arrestation en France du Capitaine Ely Ould Dah.

15 - Le Chef de l'Etat a reçu respectivement les lettres de créance des ambassadeurs de Malaisie, de l'Inde, d'Israël, de Côte d'Ivoire et de Pologne.

16 - L'hôpital Cheikh Zayed de Nouakchott a reçu un lot de matériels et de consommables destinés à la chirurgie à cœur ouvert, d'une valeur de 3 millions de dollars. Le don provient de l'ONG américaine « Fondation Internationale pour la Santé Cardiaque des Enfants »



19 - Le Congrès extraordinaire de l'UDP a réélu à sa présidence, pour un mandat de quatre ans, Naha Mint Mouknass.

- La Banque Mondiale accorde à la Mauritanie un appui budgétaire de 110 millions de dollars dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté. Ce prêt est remboursable en 40 ans assorti d'une période de grâce de dix ans.



OCTOBRE 2002

01 - Ouverture de l'année scolaire 2002 / 2003, dans 134 établissements secondaires comptant quelque 75 000 élèves.

03 - L'UNICEF a alloué 52 millions d'Ouguiyas pour appuyer la mise en place d'une centaine de Centres d'Alimentation Communautaire dans l'Aftaout.

- Selon le journal « Calame », les jardins maraîchers de la Sebkhah de Nouakchott sont menacés de disparition en raison de cas de maladies constatées dans les centres hospitaliers.

- On apprend à Nouakchott que les Etats Arabes Unis ont mis fin aux contrats de travail de plus de 500 policiers mauritaniens.

10 - A la suite de visite à Nouakchott (le 8 octobre) de M. Shimon Peres vice premier ministre israélien, M. Dah Ould Abdi, ministre mauritanien des Affaires Etrangères a précisé que le président Ould Sid'Ahmed Taya avait réaffirmé la nécessité de respecter la direction palestinienne et son chef légitime M. Yasser Aarafat. Il a ajouté que le choix de la paix est seul susceptible de garantir la restitution de tous les territoires arabes, l'établissement d'un état palestinien avec pour capitale la Ville Sainte d'El Qods.

15 - Il y a pénurie de lait frais à Nouakchott. Les deux grandes sociétés pourvoyeuses ne peuvent ravitailler en suffisance le marché en raison du manque de pâturages, consécutif au déficit pluviométrique enregistré cette année.

21 - Ouverture à Nouakchott de travaux du séminaire régional sur le thème « Télédétection, cartographie, et systèmes d'informations géographiques ». Six pays, outre la Mauritanie, y ont représentés : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Mali, le Sénégal, et le Burkina Faso.



FETE NATIONALE MAURITANIENNE

Son Excellence, Monsieur Sideny Sokhona, Ambassadeur de Mauritanie en France, a donné, à l'occasion de la Fête Nationale du 28 novembre, une brillante réception au Pavillon Dauphine, Place Général Leclerc à Paris à laquelle les Amis de la Mauritanie étaient présents.

Plus de trois cents personnes ont assisté à cette réception qui comptait de très nombreuses personnalités politiques, diplomatiques, consulaires, universitaires ainsi que de hauts représentants du monde économique. De très nombreuses délégations étrangères ont honorés de leur présence cette réception.

Son Excellence a reçu, avec la courtoisie et l'humanisme qui caractérisent nos amis mauritaniens, personnellement chacun des participants.

Notre association était représentée par notre ami Jean Chevance ainsi que par Raoul Caruba. Les autorités mauritaniennes présentes ont particulièrement souligné l'importance de notre association qui a été fondée par Gabriel Féral avec un groupe de ses proches amis.

Jean Chevance a exprimé à l'Ambassadeur toute la reconnaissance des français qui ont servi en Mauritanie avec amour et passion.

Un magnifique présentoir de bijoux mauritaniens ornait l'entrée des salons ainsi que plusieurs brochures présentant l'économie du pays. Les saveurs mauritaniennes, et en particulier le méchoui gigantesque, emplissaient les buffets richement décorés.

Nous avons transmis aux autorités mauritaniennes en général et à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur en particulier, les sentiments respectueux des Amis de la Mauritanie et de ceux d'entre nous qui espéraient se rendre à Paris à cette occasion et qui pour des raisons personnelles ont dû remettre cette visite à l'an prochain.

Raoul Caruba



ILS NOUS ONT QUITTE

Yves Barthélemy, décédé le 19 décembre 2002, ne faisait pas partie de notre association, était immobilisé par la maladie depuis plus de dix ans. Il est cependant l'un des premiers «mauritanien». Administrateur de la FOM mobilisé en 1939, il fut affecté comme sous lieutenant, au G.N. du Hodh, il y demeura jusqu'en 1942, où il rejoignit l'Afrique du Nord pour reprendre le combat. Il avait été immédiatement conquis par la vie nomade mauritanienne. J'avais eu l'occasion de voir avec quel sérieux il avait fait son apprentissage de la vie du Goum lors qu'il me montra, il y a quelques années, les notes qu'il avait prises concernant les termes techniques hassaniya afférents à tous les aspects de l'utilisation du chameau, monture et bât, et des soins à lui apporter ! Par la suite, lors d'un stage en Grande-Bretagne, il avait fait un exposé sur la désertification progressive du sud mauritanien, par une sur exploitation des nomades. Bien que ne pouvant bouger de son lit, il continuait à suivre notre action par les comptes-rendus que je lui en faisais et la lecture de notre Bulletin. Nous présentons à sa famille en général et à sa sœur en particulier nos bien vives condoléances.



André MARCHAL était le doyen de notre Association. Ingénieur Agronome, il avait rejoint la Mauritanie dès 1929 pour prendre la direction de la Ferme Ecole de Korkoro dans le Guidimaka. Après plusieurs séjours et des affectations en pays sahéliens, il avait été nommé chef du service commun de l'Agriculture Sénégal-Mauritanie, avec résidence à Saint-Louis du Sénégal entre 1951 et 1955. A cette époque, Commandant de cercle du Trarza, je le voyais souvent passer, en route vers l'Assaba où il menait une grande action pour le développement des palmeraies. Il est décédé le 18 décembre 2002 dans sa propriété des Vosges. A sa famille, nous adressons nos vives condoléances.

Franck GASTON



Madame Appel de Meredieu, veuve du Commandant d'IM ne faisait pas partie de notre association ; mais elle avait participé avec son mari aux années « charnières » de la vie mauritanienne, en particulier entre 1950 et 1951 à Rosso, où son mari était Commandant d'Armes. C'était les années particulièrement difficiles de l'inondation qui avait détruit presque totalement cette Escale. La famille Appel avait du faire face au transit, en pleine crue, des marchandises destinées aux Cercles du Nord, à la protection du Camp Militaire vivant dans un vrai camp retranché. Puis participer à la remise en état des liaisons, en pleine épidémie consécutive à la catastrophe. Que le décès de notre très chère amie nous donne l'occasion de dire à sa famille en général et à ses enfants en particulier, dont l'un est né à ROSSO à cette époque, que nous partageons toute leur peine.

Hélène et Franck GASTON



SEJOUR EN MAURITANIE STAGE EN 1953 - EN FONCTION DE 1957 à 1961

Par JEAN CHEVANCE - Administrateur de la FOM

Nous nous sommes tous orientés vers l'outre-mer sous l'influence d'un certain nombre de facteurs.

Très jeune, j'avais déjà une passion pour les grands horizons et j'avais demandé, un Noël, un uniforme d'officier de marine ! Vivant dans un pavillon de banlieue parisienne, j'aspirais à d'autres cieux. Le sable et le soleil me hantaient sans doute.

Les événements de la guerre, le retrait de nos armées, leur déroute, ont eu sur moi, malgré mon jeune âge, un retentissement important. Le « plus jamais ça » m'a poursuivi, dès ce moment.

Adolescent, l'attitude de la majorité de nos compatriotes, pendant ce conflit mondial, passive et somme toute excusable, m'a conforté dans l'idée d'une nation restaurée. Ma vocation, au service de l'Etat, après cette détresse, était, inconsciemment, née.

En fait, aussi, un de nos cousins vivait au Vietnam, depuis des années. Fonctionnaire des Télécommunications, par son exemple et ses récits, ce dernier m'a donné une idée de ce que pouvait être notre rôle, sous d'autres cieux.

L'étape du baccalauréat a été franchie avec difficulté. Mais grâce aux frères des écoles chrétiennes à Nantes, par un bon rétablissement, j'ai été admis dans la « prépa » de « Louis le grand » à Paris. Je retrouvais la famille, le quartier latin, et la vie intellectuelle de l'après-guerre.

Les choses changeaient. Le discours de Brazzaville nous avait marqué. Les propos des anciens coloniaux nous paraissaient datés.

Nous abordions les études, en préparatoire, avec un esprit nouveau. Nos professeurs, d'ailleurs, nous y conduisaient. Notre professeur d'histoire était, de notoriété publique, communiste. Notre professeur de philosophie, M. Marsal, nous ouvrait largement sur le monde des idées. Notre professeur de géographie, M. Varon, nous aidait à appréhender la diversité des civilisations.

Je préparais donc le concours étudiant en poursuivant, en dilettante, les études de droit. Cela me jouera un tour, en deuxième année. Je me dispersais aussi en étudiant l'arabe aux langues orientales, et dans des activités para-étudiantes, sportives ou associatives.

J'avais donc choisi, à l'issue du baccalauréat, cette direction de vie : influence familiale, goût de l'outre-mer, attirance du service public, et salaire assuré dès l'école, ce qui, pour moi, n'était pas négligeable.

Mais il y avait surtout l'idée de participer à une grande aventure que personne, par la suite, ne pourrait assumer. Nous avons, en effet, dans les années 1950, le sentiment que la décolonisation était en marche. Les événements du Maroc, de Tunisie et bientôt d'Algérie, nous éclairaient. Il fallait, impérativement, modifier nos relations avec les anciennes colonies. Du reste, nos contacts avec nos camarades africains nous confortaient dans cette voie.

C'est probablement en 1951 que je rencontrais, grâce au camarade Dupont-Gagneur, celui qui allait devenir le Président de la Mauritanie, Moktar Ould Daddah. Bien sûr, nous n'en savions rien.

Etudiant en droit, représentant la Mauritanie montante, Moktar devint très vite un ami.

Partant en vacances ensemble, notamment dans notre maison bretonne, il a eu sur la suite de ma carrière outre-mer une influence déterminante.

Il n'y avait qu'une seule option possible, le métier d'administrateur, et qu'un seul pays où servir : la Mauritanie.

Ces années de préparation m'ont laissé un bon souvenir : Louis le grand était un très bon lycée, l'ambiance des « prépa » était chaleureuse, et des liens se formaient qui perdureraient.

Les matières du concours n'étaient pas spécialement centrées sur notre futur métier, mais toutes nourrissaient notre réflexion.

Le concours, au demeurant, n'était pas facile, la porte (trente trois places), était étroite.



Y a eu plusieurs essais, contrariés je l'ai dit, par l'obligation d'avoir deux années de droit à l'entrée... et la licence, au moins, à la sortie : l'admission, en 1952, fût une grande date. J'ai pris, à l'Ecole, un intérêt certain aux cours pratiques qui nous étaient donnés. La comptabilité commerciale, les cours sur les travaux publics, les leçons de langue du professeur Senghor et d'anglais étaient applicables à notre futur métier.

Le plus notable, bien entendu, a été, dès la première année, le stage de neuf mois outre-mer. A ma grande surprise, lors de « l'amphi garnison », au cours duquel étaient déterminées les affectations, je fus le seul - et à ma grande joie - à lever le doigt pour la Mauritanie.

Accueilli à St Louis, par le Gouverneur p. i. Pierre Messmer et son chef de cabinet Pierre Libaul, l'on me dirigeait sur Akjoujt puis Atar et Fort-Gouraud (maintenant F'derik). Le mémoire de stage, corrigé de la main même du gouverneur, portera sur les mines de Mauritanie, que j'agrémenterai de quelques photos.

Ce stage se déroulait dans d'excellentes conditions. L'accueil des anciens était parfait : Neyrand à Akjoujt, Bourgarel et Campourcy à Atar, Kervela à Fort Gouraud. Les différents aspects du métier étaient abordés et pratiqués, aux côtés de l'administrateur. Nous vivions en symbiose. Les tournées en brousse, au demeurant fort éprouvantes, étaient passionnantes. L'apprentissage du dromadaire débuta sans chute spectaculaire, mais avec quelques meurtrissures.

Terminé à St Louis, au chef-lieu dans l'entourage proche du gouverneur, ce fut une bonne préparation au futur métier.

C'était évidemment dans ce pays qu'il fallait revenir.

Mais ce ne fut que bien plus tard, puisqu'il a fallu terminer l'école, et faire son service militaire à Berlin, et en Algérie... c'est une autre histoire. Je recevais de nombreux messages de rappel de Moktar Ould Daddah, me demandant de rallier la Mauritanie dès que possible...

A l'école, revenus à Paris, nous reprenions les cours. Je n'ai pas le souvenir de cours spécifiques ou d'exposé sur la doctrine coloniale. Notre directeur, nos enseignants, comme nous, naviguaient à vue. Bien entendu, les cours ou les écrits des grands anciens, comme M. Delavignette ou comme M. Mus, étaient appréciés à leur juste valeur. Nous étions très ouverts aux idées du jour. Mendes-France avait ses adeptes. J'ai même fait un exposé critique - sur la guerre d'Indochine, ce qui, pour un élève de Colo, relevait pour le moins du paradoxe. C'était au départ une initiative de Jacques MER. Les promotions étaient traversées de courants. L'on distinguait, lors du vote des délégués de promotion, des courants de pensée : je fus ainsi battu, avec seulement treize voix (sur 33 je crois) par un camarade considéré comme plus apte à défendre nos intérêts auprès de la direction, et du directeur, M. Bouteille.

Une des raisons du bon esprit qui régnait à l'Ecole, et que l'on ne souligne pas assez, c'est, qu'à la différence de l'ENA, le classement d'entrée déterminait notre future carrière. Le choix entre le métier de magistrat ou d'administrateur se faisait aussitôt. Du même coup, les rivalités, la compétition étaient éliminées.

Ce n'était pas neutre dans les relations qui se nouaient entre nous. De plus, notre but était le même, fondant une vraie et solide complémentarité : servir l'Etat, à un moment où l'histoire basculait. Nous ne le savions pas, mais les indépendances étaient proches. La guerre d'Algérie s'était déclenchée, alors que nous étions avenue de l'Observatoire, et Dien Bien Phu était là. Nous allions vivre une époque nouvelle, qui serait passionnante et qui, historiquement, marquerait.

J'ai noué, à l'Ecole, des amitiés solides. J'ai eu également la chance de faire deux stages, l'un dans le cadre de l'école, à la Préfecture de la « Seine », l'autre comme ouvrier dans une usine de l'Oise, sur une chaîne de montage de pelles hydrauliques. Cela m'a beaucoup apporté, et fait toucher la réalité des choses.

De plus, la préparation militaire obligatoire que nous suivions tous nous permettait, par ces journées à l'extérieur ou pendant les « périodes », à la fois de resserrer les liens entre nous, et de nous ouvrir sur un monde que nous allions connaître pendant des mois.

La plupart d'entre nous, en effet, avons été maintenus sous les drapeaux, comme sous-lieutenant de réserve, pendant deux ans ou plus, retardant ainsi notre départ, sur un poste civil, pour l'Afrique. La dernière promotion affectée pour partir en stage en Indochine doit être celle de 1951. A partir de cette date, seules l'Afrique et Madagascar ont reçu des stagiaires, et semble-t-il, de nouveaux administrateurs.

Donc, après avoir « satisfait » à nos obligations militaires, pour moi en partie à Berlin et à la compagnie méhariste de la Saoura, à Tabelbala (sud oranais), j'ai pu, enfin, rallier la Mauritanie en septembre 1957, cinq ans après avoir intégré l'ENFOM. C'était déjà bien tard. Les événements se précipitaient. L'étudiant Moktar Ould Daddah était en passe de devenir Vice-Président, et la loi-cadre allait être votée.

Dieu merci, je fus affecté dans l'est de la Mauritanie, aux confins du Mali, dans le HODH dit occidental.

Très bien accueilli par le Délégué du gouverneur pour l'est de la Mauritanie, France Bourgarel, entouré de ses collaborateurs, Ivan Bastouil à Tamchakett, Alain Chambon à Aïoun el Atrouss, A. Genies à Néma, puis Guy Maillard à Aïoun et P. Duran à Timbedra, j'ai trouvé naturellement ma place. Chargé, le plus jeune et le moins gradé, des questions matérielles et du fonctionnement de l'administration locale, j'ai pu malgré tout, m'initier au métier d'administrateur dans tous ses aspects. J'assistais aux audiences du commandant de cercle, participais aux réunions de travail que celui-ci organisait sur la politique à suivre, dans ces temps difficiles, puisque l'on parlait du changement de statut, et qu'il fallait commenter et expliquer. Nous avions des contacts avec le cercle voisin, celui de Kiffa, dirigé par Pierre Isaac.

Nos relations avec les militaires du poste d'Aïoun étaient très bonnes et très suivies. Cela me valut, comme officier de réserve, de participer avec le commandant Witrand à une liaison, en véhicule 6X6, de Néma à Tombouctou, et retour.

Il y avait déjà un mouvement puissant d'opposition au gouvernement qui allait être mis en place. Les vieilles rivalités tribales ressurgissaient, fractionnant le paysage politique et créant quelques manifestations, de femmes mauritaniennes, très actives à Aïoun.

Nous avions dans le même temps, vu arriver un jeune mauritanien, Mohamed Ould Daddah, adjoint lui aussi, qui faisait merveille par son intelligence, sa vivacité et sa connaissance naturelle du pays. C'est devenu très vite un ami et nos relations ont survécu aux aléas de nos carrières. Il est maintenant retiré sous sa tente où, je suppose, il prie et médite à Boutilimit.

En 1958, au départ de F. Bourgarel, I. Bastouil est promu commandant de cercle à Aïoun. Je suis alors nommé chef de subdivision à Tamchakeff, « résident » comme l'on disait alors.

J'y suis resté deux ans, et c'est probablement un de mes plus beaux souvenirs. Seul européen, sur la dune, dans le bordj non loin du Ksar, à plusieurs heures de voiture de mon « patron », avec la seule liaison radio, j'ai réellement assumé cette mission de « commandement », à laquelle nous aspirions tous.

Ces années ont passé trop vite, sans malheureusement que j'ai eu le réflexe, ni de prendre de notes personnelles, ni copies des rapports nombreux établis pour le chef-lieu. C'eut été sans doute d'intérêt pour l'histoire du pays. J'ai laissé sur place, à mon départ, des petites monographies tribales qui, peut-être, ont survécu aux termites.

Plongé dans la vie maure, soit au Ksar, soit en tournée, dans les différentes fractions, j'y ai noué de solides relations qui, pour certaines, perdurent.

Je cite, dans le désordre, dans l'entourage immédiat, Idoumou Ould Sambara, l'interprète, l'agent spécial Jihid Moktar et Mujtaba Ould Mohamed Fall, les collaborateurs proches, Arde Ould Jssa le factotum.

Parmi les chefs, il faudrait les nommer tous, mais la mémoire me manque, Moktar Ould Khratra des Souakeurs, Jidou ould Khalifa des Laghlal, le chef de la tribu des Ideiboussat..., des Lemtouna. L'emploi du temps était très chargé.

Les audiences prenaient de longues heures, interminables. Suivant un protocole bien établi, on ne faisait jamais attendre un chef. Ces entrevues permettaient d'examiner toutes les questions : impôts, querelles de voisinage - et il y en avait - interventions, rivalités entre tribus ou fractions, zones de nomadisation, date du prochain recensement...

On se permettait aussi un tour d'horizon plus large : situation internationale, situation de la France, affaire algérienne.

Vous avez compris que nous traitions les affaires par personnes interposées. Celles-ci étaient réglées par les chefs de tribu ou de fraction. Nous ne nous substituions à eux que par exception, ou pour des arbitrages graves. En outre, lorsqu'il s'agissait d'un contentieux civil, nous avions à Tamchakeff, grâce à Dieu, un cadî très érudit et respecté, qui venait conforter le « commandant », et aider à résoudre le problème posé. Le juge à compétence étendu, en résidence à Aïoun, René Fourcade, traitait des questions pénales. Il y avait, du reste, peu de crimes et peu de délits, mis à part les bagarres autour des points d'eau et les vols de bétail, seule richesse de la région.

Il faut dire que Tamchakett avait connu quelques dix ans auparavant une terrible affaire, due au hammalisme.

Une fraction, profitant, sans doute, de la faiblesse de la France de l'époque - tout est connu et commenté dans le désert - s'était livrée, sur une autre fraction de la même tribu, à un massacre épouvantable, entraînant de notre part, une réaction extrêmement forte, qui marquait encore les esprits.

Notre préoccupation première, dans ce cercle, était donc de maintenir cette « pax gallica » que nous avaient léguée nos prédécesseurs militaires. Et les recommandations de mon commandant de cercle, I. Bastouil, étaient très précises : apporter la plus grande attention au moindre fait pouvant dégénérer en querelle sanglante.

La séparation entre tribus maraboutiques et tribus guerrières était à cette époque encore très réelle. Vivace était le sentiment d'appartenance à telle ou telle tribu, à telle ou telle famille de pensée.

Les clivages religieux marquaient les esprits et les comportements.

On les retrouvait dans l'attitude à notre égard et plus tard, après l'indépendance.

Il y a eu un fil naturel conducteur entre le mouvement de la « NAHDA » (renaissance), la volonté d'un rattachement au Maroc, et le fondamentalisme religieux et ses déviations.

Le temps s'écoulait donc, avec heur et malheur ; les recensements, déjà évoqués, absorbaient notre agenda.

Tous les chefs, sans exception, désireux d'asseoir ou de restaurer leur autorité, voulaient rassembler leurs ouailles, dans un lieu et sur une zone où ils nomadisaient habituellement.

A la date fixée, nous nous rendions aux rendez-vous, avec infirmier, aide-vétérinaire, agent comptable, recenseurs et interprète. L'accueil était splendide et dangereux - les vieux fusils partaient dans tous les sens - et le tobol grondait. Les femmes, groupées en une espèce de chorale, youyoutaient à gorge déployée... mais tout cela est bien banal à évoquer, pour nos amis sahariens et sahéliens.

Le travail commençait : il fallait, si possible, distinguer la réalité de l'approximation. Famille après famille, l'on s'assurait de la composition de la « rheima » (tente), présente ou devinée, avec les pudeurs d'usage. Il fallait aussi déclarer le bétail, rude affaire, puisque l'impôt était fondé sur son existence ou son importance. Imaginez les palabres...

L'on procédait, du même coup, non sans difficultés, aux vaccinations et aux soins si nécessaire. C'était parfois très urgent.

De son côté, l'aide vétérinaire vaccinait les troupeaux, là sans réticence et à la grande satisfaction de tous.

L'on venait aussi à parler, le soir autour du thé, des relations inter-tribales, de l'avenir du pays, des relations avec la France, ce pays lointain qui leur avait expédié ces jeunes « nsara » (nazaréens) actifs et désintéressés.



Tout cela, au bout d'un jour ou de quelques jours, suivant l'importance de la fraction, se terminait par une fête, avec danses, courses de chameaux parfois, et banquet (mouton cuit dans le sable et mil arrosé de beurre nomade, à l'odeur bien caractéristique).

L'on était invraisemblable en ce milieu du XXème siècle - à l'époque biblique, où, après la prière du soir, on pouvait évoquer nos racines communes de « gens du livre ».

Notre vie d'administrateur, au sein d'une population à l'époque totalement nomade, était centrée sur les questions de sécurité, de recensement et d'administration courante. Une fois, à la suite d'un vol de chamelles et de chèvres, il m'a fallu poursuivre les racketteurs sans désespérer durant trois jours, afin d'éviter un affrontement sanglant, entre deux fractions qui n'avaient justement rien oublié du passé.

Notre soucis était aussi d'ordre économique, dans la mesure du possible, dans cette région semi-désertique. Nous conduisions un programme de creusement ou de confortation des puits. Notre équipe de puisatiers avait fort à faire.

La sécheresse n'était pas aussi forte que celle qui a sévi depuis, mais nous cherchions à améliorer le ravitaillement et la sécurité en eau des populations et du bétail. On mourait encore parfois de soif entre deux puits, par la faute de « guerbans » percées. Dans les rares endroits où cela convenait, des barrages en terre étaient construits, apportant la ressource de quelques cultures saisonnières.

Il fallait aussi assurer la continuité des pistes et nous recevions du chef-lieu des crédits, finalement non-négligeables, qui permettaient le recrutement d'équipes qui s'efforçaient de maintenir les voies ouvertes, au moins hors hivernage.

En dehors de « l'état major », limité à quelques collaborateurs, je disposais de quelques « garde-cercles », noirs et maures (une vingtaine), et la possibilité, si la situation l'exigeait, de lever un goum ou deux de « supplétifs », bien utiles parfois, d'une trentaine de fusils chacun.

Les contacts avec le commandant de cercle étaient aussi fréquents que possibles, à la radio, mais nos activités réciproques ne nous permettaient pas de nous voir aussi souvent que nous le désirions. Ouvert à toutes nos interrogations, il était pour moi d'un précieux secours par ses conseils d'ancien, mais je ne surchargeais pas son emploi du temps.

Isolés, nous l'étions. Mais entourés de nos collaborateurs mauritaniens, cette solitude n'était pas ressentie.

Et puis il y avait les visites : Tamchakett n'était pas un haut lieu de la Mauritanie, comme Tichitt ou Chinguetti; mais renommée pour sa dune, son petit Ksar, son bordj et sa tamourt, ce chef lieu de subdivision voyait quelques passages.

Je voudrais aussi dire un mot du corps des médecins militaires, d'un dévouement absolu et d'une grande compétence. Ceux-ci répondaient à nos urgences aussi vite que pouvait rouler leur land rover. Je me souviens d'avoir appelé un soir pour un jeune garçon, victime, sans doute, d'une jaunisse foudroyante. Arrivé au bout de la nuit, le médecin capitaine Rouanet et moi-même avons assisté, cette fois impuissants, à son agonie.

Nous avons beaucoup de difficultés dans nos actions de prévention. Nous n'avions pas d'infirmières maures, d'où les méfiances appuyées des femmes, à se faire vacciner ou soigner par un homme. De plus, ce refus s'étendait aux enfants, et la variole sévissait. Les complications entraînaient des décès, avec des scènes déchirantes. Les morts, par piqûre de serpent n'étaient pas rares et au cours des recensements, on le notait avec tristesse.

Une autre question agitait les campements : l'éducation des enfants. Une formule avait été mise au point, en sus des quatre classes qui existaient à demeure à Tamchakett.

C'était l'idée des écoles nomades : les cours se donnaient sous la tente, à la fois en arabe et en français, et l'instituteur suivait la nomadisation.

Mais les familles, surtout de « grande tente », répugnaient à confier leurs enfants, garçons évidemment, à des maîtres extérieurs à la fraction et a fortiori à leur tribu.

D'où des scènes homériques où l'autorité du chef était battue en brèche, sous mon oeil amusé et critique, par un quarteron de mères bidanes, déchaînées, qui ne voulaient à aucun prix lâcher leurs bambins, ou les voir affectés dans cette école.

Nos relations avec le chef lieu (650 kilomètres à vol d'oiseau) et son administration étaient, vous l'avez deviné, assez lâches. Quelques instructions, quelques télégrammes, quelques visites, notamment du Haut commissaire, et du Vice-Président de la Mauritanie, punctuaient les demi-années. Nous étions, sous la tutelle bienveillante de notre commandant de cercle à des heures de voitures, et non carrossables une partie de l'année, seuls maîtres à bord.

Vous avez aussi compris que nous nous étions fondus dans le paysage. Nous portions, non la draha maure sauf parfois le soir, mais le boubou kaki avec boutons dorés, insigne de notre fonction, et le seroual, long et noir, seule façon de supporter le climat.

Mis à part les cinq prières, notre emploi du temps, surtout en tournée, était calqué sur les us et coutumes des campements visités. Le mode de vie, les repas, le couchage n'étaient pas différent, de ceux de « nos » nomades (lait de chamelle, viande séchée, dattes, etc.).

Notre administration était légère, sans doute trop légère. Nous réglions les problèmes par chefs interposés. Ceux-ci nous faisaient confiance, nous aussi, et je pense que cela formait un bon équilibre. Mais je n'ai pas la naïveté de penser que nous savions tout. Nous avions affaire à des chefs responsables, intelligents qui s'appuyaient sur nous, en tout cas lorsqu'ils le jugeaient nécessaire. De notre côté, nous gardions le recul qui s'imposait.

Pour cela, il nous arrivait, chaque jour, d'avoir des contacts avec les mauritaniens, en particulier. Le bureau de la subdivision était toujours ouvert. L'on parlait suffisamment, à l'époque, le hassania pour avoir le renseignement ou recueillir la plainte « brute de décoffrage », par exemple en matière de servage ou d'esclavage.

Le référendum de 1958 a du être expliqué en détail. La volonté de faire franchir une étape importante à la colonisation, dans cet endroit si éloigné, n'était pas ou peu comprise. Pourquoi changer, puisque nous étions là, et que nous nous entendions bien.

Heureusement, il y avait le prestige du général de Gaulle, et l'esprit maure, nourri de fierté et d'honneur.

C'était donc une bonne direction. L'opposition ne désarmait pourtant pas et, en particulier, les commerçants du ksar votèrent en nombre contre le référendum.

Dans les tribus, l'on suivait le chef. Ainsi le résultat fut à 90% en faveur du oui mais la minorité s'exprima : une formule d'ailleurs courait les campements : il faut voter « non » (LA) comme Lahila El Allah il n'y a de Dieu que Dieu - et il ne faut pas voter « oui » puisque oui, c'est Nam comme Nasrani (nazaréen).

J'ai donc, quelque temps plus tard, sans état d'âme, hissé le drapeau mauritanien sur le bordj et continué à exercer le métier, en attendant la relève mauritanienne. Le congé s'est fait attendre et je ne suis rentré, pour un court séjour en France que durant l'été 1960. Je partais avec beaucoup de mélancolie. J'avais noué des relations fortes et amicales avec les chefs, les collaborateurs, et bien d'autres.

J'avais côtoyé de vrais croyants, sincères, désintéressés souvent, accueillants et luttant pour la survie du groupe.

Au désert, en marge du désert, on connaît le prix de la vie et l'on fréquente le spirituel.

« L'homme, dans son luxe, ne comprend pas, il ressemble au bétail muet » (PS 48.13. LXX).

Je n'avais pu, faute de temps, expliquer partout et dans le détail la démarche de la décolonisation qui était entreprise. Mais, en fait, n'était-ce pas moi qui avait été colonisé ?

Je devais revenir aussitôt en Mauritanie, appelé par le chef de l'Etat, Moktar Ould Daddah, pour prendre des responsabilités excitantes mais difficiles.

J'étais affecté auprès du Ministre de l'intérieur, Sidi Ould Mohamed Deyine, comme conseiller technique et chef de la Sûreté.

Ce n'était plus la même vie, bien sûr.

Un petit logement dans Nouakchott, qui se construisait, des activités intéressantes, mais de bureau.

il fallait, en sus de la gendarmerie qui existait déjà, créer les services de police et de renseignements, avec l'aide d'un commissaire divisionnaire, venu tout exprès de France et d'un adjoint, Ahmed Bazeid, qui prendra la succession du poste, à mon départ.

Par ailleurs, le commandant Beslay réussissait brillamment à constituer les premières unités de l'armée mauritanienne. Sa connaissance de méhariste, sa parfaite maîtrise de la langue, sa passion pour ce pays feront merveille.

Il y eut, dans ce dernier séjour, une brève parenthèse parisienne. L'excellent Jean Gondre, chargé, par le Président, d'organiser, entre autres choses, les fêtes de l'indépendance me demanda, pendant un court temps, d'être son antenne rue du Cherche Midi. J'y retrouvais Bernard Lauze, qui représentait en France la Mauritanie en attendant la nomination d'un ambassadeur, en interim de J. Gondre.

Grâce aux efforts des uns et des autres, la cérémonie de l'indépendance se déroula sans aucun incident, malgré les menaces qui avaient été faites et le scepticisme de certains.

L'organisation de la Police était affaire délicate. L'on parlait de rien et l'avenir était plutôt sombre. L'indépendance, donc proclamée en novembre 1960, n'était pas acceptée par tous, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le Maroc, ce grand et puissant voisin, aurait bien annexé ce territoire, à ce moment là, et vu son autorité s'avancer jusqu'aux rives du Sénégal.

C'était, du reste, mal connaître le sentiment de la majorité des mauritaniens. Comme le disait un très vieux chef de Tamchakett : « la Mauritanie est comme un os dans unealebasse. Quatre chiens sont autour: le Maroc, le G.P.R A algérien, le Sénégal et la Mali. Personne n'osera toucher à l'os ».

Néanmoins, cette volonté de rattachement au Maroc avait ses partisans.

Ce mouvement avait un écho, notamment à ATAR qui, historiquement, regarde vers le nord.

Quelques personnalités transfuges étaient passées au Royaume Chérifien. La situation était dange-reuse.

Nos renseignements nous permirent d'éviter le pire, en ayant averti, au dernier moment, les autorités locales.

Mais on ne pût éviter, à Nouakchott et à Néma, des attentats meurtriers.

Leurs auteurs furent arrêtés, jugés et condamnés. Mais ce n'était plus du ressort de coopérant français, au poste que j'occupais. La relève était là, prête. D'un commun accord avec le Président Moktar, la décision du départ fut prise. D'autres administrateurs restaient, à l'Assemblée Nationale comme Abel Campourcy ou dans les ministères. En revanche, quelques camarades m'avaient précédé et repris des fonctions dans l'administration française. Je fis de même.

Pourquoi cette mission de presque cinq ans (stage compris), dans ce pays, m'a tant marqué ? Tout a déjà été dit sur ces expériences, en marge du désert, et donc de la vie que l'on pouvait y mener. Nous avons été les derniers à côtoyer ces nomades, dans une structure sociale où chacun avait sa place, merveille d'adaptation dans ces pays très rudes, structure bi-millénaire. Nous avons contribué, à notre manière, par petites touches, à ce que cette société évolue, sans drame et dans la paix.

De ce séjour, on retient la beauté des paysages, la largeur de ses nuits, le climat dur mais sain.

L'on retient surtout la force, le courage de ces femmes et de ces hommes fiers, ouverts, parfois fantasques mais généreux.

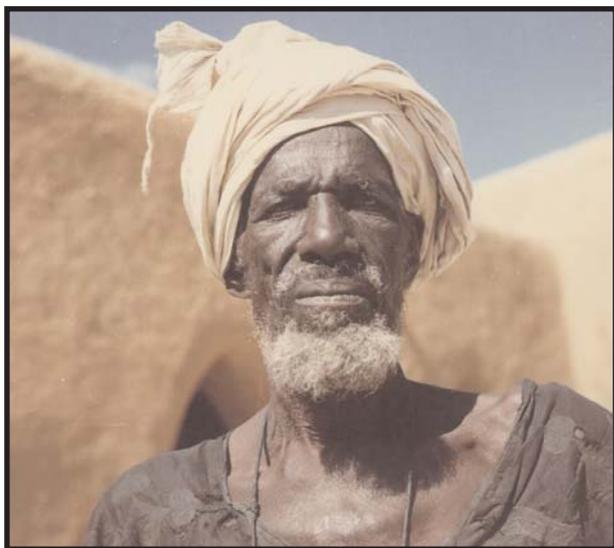
En fait, nous sommes passés comme un nuage, j'espère bienfaisant. De Coppolani à l'indépendance, il n'y a pas soixante ans. Du dernier rezzou dans l'Adrar à l'indépendance, il n'y a pas vingt cinq ans. Notre influence a donc été modeste.

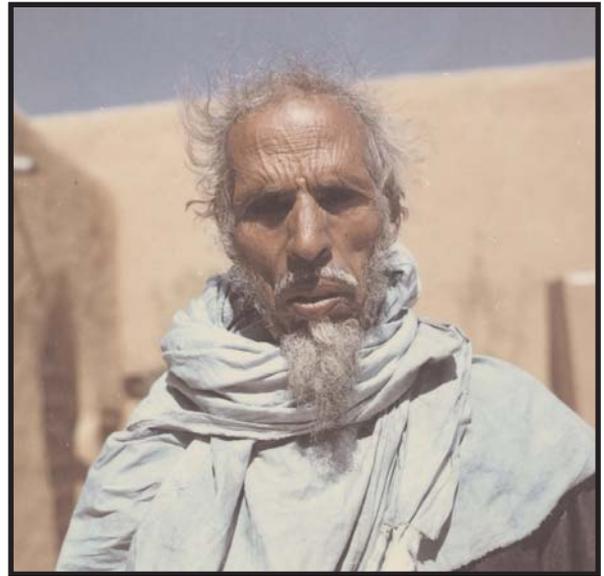
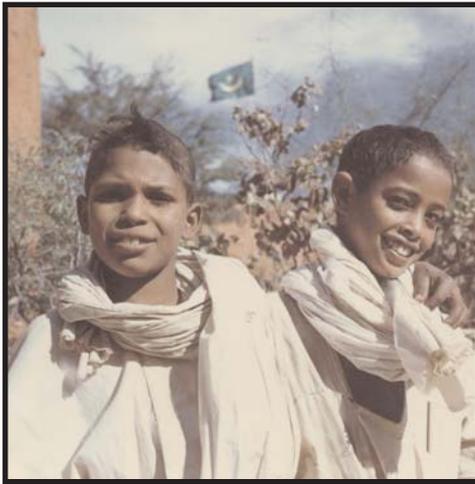
Qui, en 1960, aurait parié sur la survie de ce pays, aux faibles ressources, et peuplé d'un million d'âmes ?

Grâce à des hommes de conviction, tel que le Premier Président Moktar Ould Daddah, la Mauritanie a trouvé place parmi les nations. Je souhaite, pour ma part, que l'on reconnaisse notre contribution, et que l'on garde le souvenir de garçons solides, passionnés de leur métier et du pays, à l'image des amis que, quarante ans après, nous y avons encore.



**Photos communiquées par Jean Chevance
et faisant partie de sa collection personnelle**



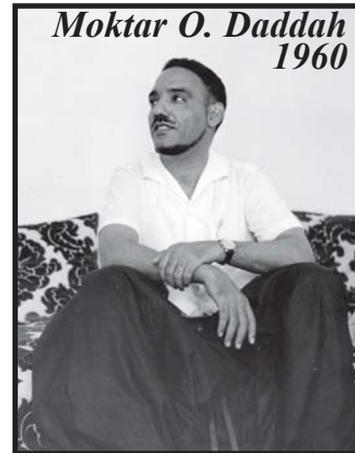
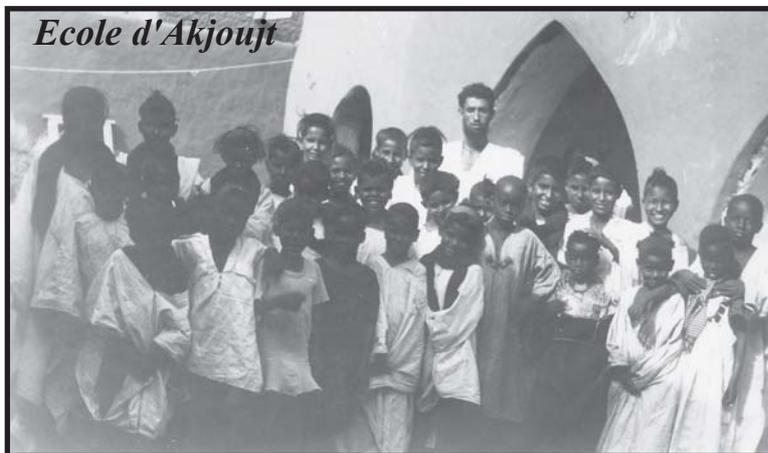




Départ en chameaux - 1953



Mare Hamdoune - 1953





Mare Hamdoune - 1953





Militaire - Tamchakett



Tamchakett



Chefs de tribus



Tamchakett

Souvenirs de Tindouf

CHOUFANE

Par Marcel Laugel

La progression des pelotons dans l'oasis se devinait au déplacement des « you » « you » ! poussés à partir des terrasses des maisons. Par ce cri caractéristique, obtenu par la projection de la langue sur la voûte du palais à un rythme rapide, les femmes saluaient, comme c'est la coutume, les époux, frères ou amis rentrant au foyer après six mois d'absence. Suivant un itinéraire établi par l'usage, les méharistes sortaient de la palmeraie pour aborder les premières maisons du quartier Est, qu'ils contournaient par le sud. D'abord incertains, les ululements de joie se rapprochaient pour se terminer en apothéose, à la hauteur de la demeure seigneuriale du caïd. A partir de ce moment-là, il était clair que les trois éléments montés allaient déboucher, d'une minute à l'autre, sur le terre-plein, situé entre le fort administratif et le village, propice aux défilés.

Seul devant le front des troupes, Larcher, coiffé du képi bleu et portant, comme tous ses officiers, une saharienne blanche et un large pantalon bouffant de tissu noir, exécuta le demi-tour réglementaire et donna l'ordre au capitaine commandant le détachement à pied de faire présenter les armes. Le bruit du glissement du fusil de l'épaule à la hauteur de la hanche, le coup sec de la main gauche sur le bois du canon étaient une indication sur la qualité de l'exercice. A la satisfaction générale, le mouvement avait été effectué avec une parfaite synchronisation. Le silence qui suivit dans les rangs contribua à souligner l'immobilité d'hommes transformés, pour quelques minutes, en statues.

Lieutenant le plus ancien dans le grade le plus élevé, Vignandeu ouvrait le défilé. Juché sur son grand chameau blanc, l'officier tentait de se maintenir sur une ligne droite imaginaire, suivi par les soixante-dix hommes de son peloton rangés par trois. Les chameaux s'avançaient au petit trot, levant bien haut leurs têtes allongées, la lippe dédaigneuse. Ils laissaient retomber, d'un mouvement de leurs longues pattes dégingandées, leurs larges sabots spongieux dans la poussière du chemin, comme des danseurs frappant le parquet de leurs chaussons. Ils paraissaient en excellente condition physique. Tous castrés, recrutés après une sévère sélection, de plus de deux mètres au garrot, le poil luisant, les méharis déambulaient avec cet air de triomphe et de feint détachement qui sied aux montures de course ignorantes des servitudes de l'attelage.

Les cavaliers avaient belle allure. En tunique blanche et chéchia rouge, pour les Arabes de l'Est, en robe bleue et chèche noir pour les Maures, tous portaient croisée sur la poitrine, leur cartouchière en cuir rouge d'où dépassait le cuivre des balles. Tenant de la main gauche l'unique cordelette servant de guide, placée dans un anneau inséré dans une narine de l'animal, ils maintenaient, de la main droite, le fusil posé sur le rebord de la selle, dont ils épousaient les mouvements en essayant de garder la tête immobile.

Arrivé à la hauteur du commandant, Vignandeu fit faire une « tête droite » à ses hommes et salua, le bras droit replié à la hauteur du képi, les doigts exagérément écartés, geste qu'affectionnent les officiers de cavalerie. Son peloton fut suivi de celui de La Renaudie, frêle silhouette sur un chameau particulièrement grand, qu'il maîtrisait avec élégance. Fermant la marche, ce fut au tour de Blizard, géant roux, dont les jambes et les bras démesurés soulignaient l'incohérence du trot peu classique de son dromadaire. Larcher réprima un sourire. Le lieutenant était loin de la rizière tonkinoise où il l'avait vu, un jour, traverser en courant une digue battue par le feu d'un fusil-mitrailleur pour entraîner sa section. Que de ponts d'Arcole avaient été passés ainsi par de jeunes officiers ! Il eut, l'espace d'un instant, une pensée émue pour ceux qui tombaient sur ces mêmes digues en ce moment, pour une guerre à l'issue douteuse. Il était fier de ses lieutenants, revenus tous trois d'un double séjour en Indochine où ils avaient obtenu la Légion d'honneur au feu. Sans doute, ce soir, au cercle des officiers, allait-on évoquer cette guerre qui n'en finissait pas.

Une fois le champ de manoeuvres dépassé, les pelotons disparurent, absorbés par la palmeraie

en contrebas. La troupe rompit les rangs. La journée avait bien commencé. Le soleil, déjà haut, était encore supportable grâce au petit vent frais qui, à cette époque, balayait la hammada. Larcher interpella Vogel.

« Le thé de présentation des chefs coutumiers est pour dix heures, n'est-ce pas ?

- Dix heures trente, mon commandant.

- Alors?

- Tout semble bien se passer. Les chioukhs ont répondu à notre invitation.

- Toutes les tribus sont-elles représentées ? demanda Larcher.

- Toutes, et même les sous-tribus.

- Cela veut-il dire que les Sidi Allal seront là?

- Oui, Salah ould Ahmed, souffrant, s'est fait excuser, mais a demandé à son fils Ahmed de le représenter. »

Les deux hommes échangèrent un sourire de complicité. Larcher avait vu juste. Tous les chefs étaient venus, par curiosité, par intérêt. Les Sidi Allal pouvaient-ils raisonnablement rester à l'écart d'un tel rassemblement ? Salah, c'était prévisible, avait envoyé son fils, poursuivant ainsi un double objectif :

montrer à ses détracteurs, aux Sellam en particulier, que son absence était d'ordre tactique et leur faire comprendre en même temps que son héritier direct serait assez vigilant pour déjouer d'éventuelles manoeuvres de la part de l'administration. L'autorité effective et nominale des Sidi Allal sur l'ensemble de la confédération ne devait pas être remise en question.

A l'arrivée de Larcher, les chefs coutumiers se levèrent tous avec ensemble sur les tapis où ils étaient accroupis, dans la vaste salle d'entrée des bureaux. Après un retentissant « Que le salut soit sur vous » repris en chœur par l'assistance, Larcher commença à serrer les mains de la droite vers la gauche en longeant les murs de la pièce. Vogel présentait les chioukhs en indiquant leur tribu d'origine. L'absence d'ordre protocolaire, banni par prudence, permettait de se faire une idée des courants politiques qui traversaient la confédération des Reguibat Legouacem. Les chioukhs s'étaient rassemblés par affinités. Au groupe des Sidi Allal et Belgacem ou Brahim répondait celui, plus compact, des Sellam et des Foqra. Les prolétaires étaient sur un pied d'égalité avec les riches et les roturiers côtoyaient les nobles. Les chefs coutumiers observaient avec attention Larcher, qu'ils voyaient pour la première fois. Pour la circonstance, ils avaient entouré leur tête du chèche bleu acheté au mètre la veille au marché et dont l'indigo tout neuf, tel du papier carbone, déteignait sur les cheveux et sur la peau en longues traces bleuâtres. Un curieux mélange d'odeurs fortes se dégageait de cette masse d'hommes, provenant des effluves de parfum à bon marché, des fumées de l'encens et de la sueur des corps.

A la hauteur du fils de Salah, Larcher salua selon les phrases rituelles, et Ahmed lui répondit. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans, les attaches fines, petit de taille, les yeux profonds et doux.

« Mon père, qui a reçu votre aimable invitation, n'a pas pu venir par suite d'une très grande fatigue. Il m'a chargé de le représenter et de vous apporter son salut.

- Soyez le bienvenu, dit Larcher. Je forme des vœux pour le rétablissement de votre père, à qui je vous demande de transmettre également mes salutations. »

Ahmed, qui avait redouté que le commandant fît une allusion plus ou moins malveillante à l'absence de Salah, parut soulagé. En restant sur le plan de la courtoisie et de la politesse élémentaire, Larcher avait respecté les conventions. L'honneur était sauf, et Ahmed, déjà, lui en savait gré.

Après avoir fait le tour des personnalités, Larcher s'assit à même le sol, sur les tapis. Les bouilloires d'eau qui chantaient sur les braseros placés dans le patio furent amenées aux préparateurs de thé. Ceux-ci officiaient devant d'imposants plateaux de cuivre, où s'alignaient de multiples verres à arêtes octogonales répandus dans toute la région comme éléments de services à thé. Comme il est d'usage, les conversations, interrompues par les présentations, ne reprirent que progressivement. Par

respect pour l'autorité, on but le premier verre de thé en silence. Peu à peu, cependant, de groupe en groupe, les langues se délièrent, mais il était bien évident qu'on attendait l'heure des discours. Larcher, ménageant ses effets, ne se pressait pas. Le deuxième verre de thé passa sans qu'il montrât le moindre signe d'impatience, discutant avec ses voisins. Quand il vit arriver le troisième verre, il se décida et leva la main pour réclamer l'attention de l'auditoire

« Je suis heureux que vous ayez tous répondu à mon invitation. Arrivé depuis quelques mois seulement à Tindouf et le territoire étant très vaste, j'ai pensé que le meilleur moyen pour faire votre connaissance était de vous inviter à cette fête. Je suis prêt à vous recevoir un par un au cours des jours à venir dans mon bureau, mais je n'ai pas voulu attendre davantage pour vous saluer. Vous connaissez le programme de cette foire. Demain, il y aura une course de fond, de demi-fond et de vitesse. Le gagnant recevra un chameau de course, les autres, un sac de farine ou de sucre. Tous les participants seront récompensés. Les commerçants de Colomb-Béchar comme de Goulimine sont arrivés en grand nombre. Vous allez pouvoir vendre vos chameaux librement et faire vos provisions pour l'année. Enfin, Si vous avez quelques différends à régler, nous sommes à votre disposition. Ce que nous essayons de faire, nous qui avons la charge de l'administration, c'est de maintenir la paix et la concorde entre vous tous. Nous n'avons pas d'autre but. Que Dieu nous aide et vous aide dans cette tâche. Qu'il apporte de la pluie avec abondance pour vos pâturages, que la vente de vos chameaux se réalise sans histoire, qu'il répande sur vous le salut, la paix et sa miséricorde. »

Un murmure d'approbation courut parmi l'assistance, agréablement surprise par la simplicité du discours. Pour la première fois, un chef de poste utilisait un langage dépourvu des mises en garde habituelles récitées sur un ton paternaliste. La démarche était nouvelle et ne pouvait échapper à des hommes sensibles à la magie du verbe.

Ghit ould Bouaha prit alors la parole au nom des Sellam. Non pas qu'il fût le plus gradé dans la hiérarchie, mais parce que Hamoudi ould Himdoun, le vrai chef des Sellam, lui avait demandé d'intervenir. En l'absence de Salah ould Ahmed, dont il entendait vouloir être l'égal, Hamoudi ne devait pas s'exprimer. Avec sa tête de Christ au profil accusé, sa barbe entière qui se mêlait à la touffe abondante de ses cheveux, Ghit passait pour un tribun à l'aise dans ce genre d'exercice. D'une voix tonitruante, il commença :

« Que Dieu bénisse vos parents et les parents de vos parents, mon commandant, et qu'Il fasse que le paradis soit le lieu final de leur rendez-vous. Nous vous remercions pour les paroles de paix que vous venez de prononcer. Elles sont bonnes. Elles vont droit à notre coeur. L'idée d'organiser un tel rassemblement est judicieuse et généreuse. Elle joint l'utile à l'agréable. Elle permet de faire la connaissance de nos chefs - que Dieu les aide dans leur tâche, car, comme dit le proverbe, « la connaissance des hommes est un trésor ». Certes nous savons, nous Sellam, que nous pouvons compter sur vous: vous aidez le pauvre quand il est en difficulté, le plaignant à la recherche de son droit. Vous êtes la justice et notre recours en cas de besoin. Vous maintenez la paix et la sécurité. Mais sachez que les Sellam vous sont dévoués, qu'ils sont vos sujets fidèles. Ils ont toujours payé leurs impôts, ont toujours réservé à vos représentants la plus grande hospitalité, ont toujours répondu à vos convocations. Les Sellam ne se font pas les colporteurs de rumeurs ni de faux bruits. Ils marchent droit, animés du seul désir de paix et de concorde avec leurs voisins et les autres tribus. Que le salut de Dieu soit sur vous et sur cette assemblée qui m'écoute. »

Après une telle profession de foi envers l'administration, il était difficile au camp adverse de ne pas répondre. Hassan ould Bouali, le jeune chef des Belgacem ou Brahim, fit comprendre, par un regard au fils de Salah, que, plus expérimenté - dans ce domaine, il entendait répondre. A l'inverse de Ghit, personnalité brouillonne et volubile, Hassan apparaissait comme un intellectuel élégant, la barbe bien taillée, le chèche constamment dressé sur la tête. Sa voix n'avait pas le timbre de son prédécesseur, mais il passait aussi pour un redoutable négociateur. L'allusion à l'absence de Salah avait été trop claire pour qu'il ne la relevât pas. Il le fit avec adresse :

« Je m'associe aux paroles de mon camarade Ghit pour vous exprimer, mon commandant, l'expression de notre gratitude pour votre invitation chaleureuse et pour vos bonnes paroles. Que

Dieu augmente votre vie et celle de vos collaborateurs, qu'Il vous aide dans votre tâche, qui ne sera pas facile avec des gens aussi turbulents que nous. »

L'assistance se mit à rire. Il poursuivit :

« La France connaît les Reguibat. Malgré leurs défauts, ce sont des gens d'honneur. Vous pouvez compter sur eux tous sans distinction de classes ni de tribus. Nous formons un même peuple, même si nous nous querellons quelquefois. Dans une famille, les frères ne se disputent-ils pas ? Cela arrive, mais la famille tient toujours. Il en est de même pour nous. Nous n'avons pas eu à nous plaindre de la France depuis qu'elle est ici. Certes, il nous est arrivé quelquefois de nous opposer à vous, mais de manière passagère. Il n'y aura donc jamais de graves problèmes entre nous dans la mesure où l'administration respecte notre religion, nos coutumes et notre droit musulman. Si, avec vos collaborateurs, vous persévérez dans la même voie, je puis vous assurer du plein concours non seulement des Belgacem ou Brahim mais de tous les Legouacem, que je connais parce que ce sont mes frères. Nous sommes ici sur la même terre, nous devons vivre en harmonie car nous dépendons tous de Dieu qui décide de nos actions. Que le salut soit sur vous et sur cette assemblée. »

Ghit n'avait pas su dépasser le domaine des querelles classiques ; Hassan avait parlé en chef de confédération. En même temps, il avait indiqué à l'administration les limites de son action. Le message était clair : Si Salah n'était pas là, c'est parce qu'une des trois conditions n'avait pas été remplie. Mais laquelle ? La religion : jamais les autorités ne s'en étaient mêlées. La coutume ? tout était mis en oeuvre pour la respecter.

« Je ne vois vraiment pas, a priori, les fautes que nous aurions pu commettre, dit Larcher à ses officiers en levant la séance.

- Ce n'est pas si évident, répondit Vignandeau, qui, après deux années de peloton méhariste, avait une bonne connaissance des problèmes. Les nomades accusent la France, par ses procédés démocratiques, d'avoir bouleversé les structures d'une société théocratique. Dans un certain sens, ils n'ont pas tout à fait tort. Avec nos manières laïques et démagogiques d'établir l'équité pour tous, nous avons créé une situation que les tribus les plus prolifiques mais aussi les plus roturières ont mise à profit pour se libérer de la tutelle des tribus nobles. Certes, elles nous sont acquises, elles collaborent avec le pouvoir. Mais les autres nourrissent un dangereux sentiment de frustration et, pourquoi ne pas le dire ? d'injustice. C'est là le noeud du problème ».

Une solution en vue

L'avion du général Pignon, un vieux Junder d'observation à trois moteurs, s'arracha du sol en bout de piste. Ses ailes démesurées par rapport à l'étroitesse de la carlingue lui donnaient l'allure d'un grand oiseau, gauche et maladroit. Ce départ marquait la fin des cérémonies officielles du choufane. Celles-ci avaient duré trois jours pleins, au cours desquels le général avait assisté au défilé des méharistes, aux courses de chameaux, au méchoui d'honneur, où plus de vingt moutons avaient été rôtis simultanément. Enfin, clou des festivités, il avait présidé une danse du Sud marocain, la guedra. Selma, originaire de Goulimine, dansait, entraînée par un seul tambourin frappé avec de fines baguettes de bois d'olivier et stimulée par la claque de quatre goumiers tapant des mains en rythme au-dessus de sa tête et psalmodiant une mélodie gutturale. Selma, agenouillée, ondulait en mouvements harmonieux du buste, balançant les longues nattes de sa chevelure riche en coquillages, boules d'ambre et coussinets d'épices. Elle mimait, toujours à genoux, avec ses doigts, ses bras, sa taille, une danse amoureuse devant un miroir imaginaire. L'effet était satisfaisant. Deux projecteurs, trouant la nuit, éclairaient la danseuse et son groupe d'accompagnateurs sur fond de tapis multicolores, accrochés, pour la circonstance, au mur du terrain de tennis.

Ces manifestations d'ordre folklorique mises à part, le général Pignon avait été sensible à l'ambiance du poste. Larcher entretenait avec ses officiers et la troupe sous ses ordres des rapports confiants et accomplissait, en toute modestie, un travail remarquable. L'équipe de ses jeunes

lieutenants était bonne. C'étaient des hommes désintéressés, passionnés par leur métier, dévoués à leur tâche, mais sans grandes illusions sur l'avenir. En revanche, leurs collègues venus du Sud marocain pour la circonstance, les uns de Marrakech, les autres d'Agadir, lui avaient paru déphasés : avaient-ils une nette conscience de la montée des périls ?

Le Maroc s'acheminait vers son indépendance à grands pas, c'était prévisible. Et ces officiers, sur le terrain, montraient un comportement assuré qui attristait Pignon. Des séances de travail décevantes avaient été organisées entre les deux administrations dans le cadre des confins algéro-mauritano-marocains. Des renseignements signalaient la formation d'une Armée de libération marocaine, qui avait commencé à opérer dans le Draa. Mais personne, au grand désespoir de Pignon, ne semblait y prendre garde. En survolant une dernière fois, avant de prendre la direction de Colomb-Béchar, le fort miniature de Tindouf, bâti sur le sable, il eut le sentiment que c'était peut-être la dernière fois qu'il contemplait l'oasis dans la paix du soir. Au carrefour d'ethnies diverses, à la vocation incertaine, aux limites arbitraires, elle risquait d'être prise en tenailles entre deux courants d'indépendance concurrents et de devenir très vite l'objet de convoitises et de conflits.

Pendant que Pignon se livrait à ces réflexions désabusées, Larcher, sur le terrain, empochait un télégramme que venait de lui remettre le chiffreur. Avant de remonter dans sa Jeep pour se rendre à son bureau, il donna l'ordre à ses officiers de le rejoindre pour leur communiquer une nouvelle d'importance. Il lut devant eux, quelques minutes plus tard, la dépêche qui semblait l'avoir mis de si bonne humeur : « Chef de poste Ain Bentili au commandant poste de Tindouf. Ce jour, à quinze heures, Mahmoud, fils de Salah ould Ahmed, s'est réfugié au poste et a remis son fusil. Stop. Il déclare avoir tué Mohammed ould Souilem, de la tribu des Sellam, à Bir Lefjah. Stop. Demande instructions. »

Les officiers, sur un rang, ne bronchaient pas. Larcher, par-dessus ses lunettes, leur jeta un regard amusé.

« Alors, j'attends vos réactions. Vous, La Renaudie, qu'en pensez-vous? » Larcher aimait l'esprit d'analyse de ce lieutenant, toujours plein de finesse mais qui savait être mordant, incisif et direct.

« Sale affaire, mon Commandant, sale affaire. C'est un coup dur porté au prestige de Salah ould Ahmed et des Sidi Allal. Les Sellam risquent d'exploiter l'incident et de triompher de leurs adversaires. On peut faire confiance à ce renard de Hamoudi ould Himdoun, leur caïd. »

Larcher marqua sa surprise.

« Je ne vous suis pas. Je ne pense pas aux Sellam. Sans doute avez-vous raison, mais ce qui est important, c'est nous, c'est la France. Enfin c'est évident ! Ce monsieur nous néglige pendant cinq ans, feint de nous ignorer, et voilà que son fils ne trouve rien de mieux que de se réfugier chez nous et de nous demander protection. Quel coup pour le vieux ! Vous ne pensez pas qu'il faut profiter de l'aubaine que le ciel nous envoie ? »

Blizard prit la parole.

« Mais, mon commandant, c'est là un prisonnier bien encombrant. Le "Fils du Prince" »

Non, pas du tout. C'est un prisonnier à bien traiter, mais il avoue avoir commis un meurtre sur la terre française... »

Un sourire éclaira le visage de tous les assistants.

« Enfin, reprit Larcher, sous contrôle administratif français. Donc nous le jugeons et le condamnons, le cas échéant. A moins qu'il n'ait des circonstances atténuantes. Au fait, pourquoi a-t-il tué ? Vous, Vogel, vous n'avez pas une idée là-dessus ? »

- Je n'ai pas beaucoup d'expérience en la matière. Crime passionnel ? Je ne crois pas que cela arrive chez les Reguibat. Ils savent être amoureux, mais de là à tuer pour une femme, il y a loin. »

Le rire fut général.

« Je crois plutôt à la dispute autour d'un puits. Bir Lefjah appartient aux Sellam, et Mahmoud devait y faire boire son chameau. Il en a le droit, d'après la coutume. Mais peut-être que les autres autour de lui se sont livrés à des remarques désagréables ou lui ont tiré dessus. Qui sait ? Je crois que c'est une affaire classique mais qui prend un relief particulier parce qu'il s'agit des Sellam et des Sidi Allal et du fils du plus grand d'entre eux. »

Vignandeau, officier méhariste le plus expérimenté, prit la parole.

« Je partage l'opinion de Vogel. C'est sans doute un fait divers banal comme il en arrive tous les ans. Les grands nomades n'ont pas de différends pour les zones de pâturage, comme c'est le cas dans d'autres régions du monde. Leurs terrains de parcours couvrent d'immenses étendues. En revanche, les points d'eau, leur attribution, leur entretien sont l'objet de constants litiges. Pour ce qui est du jugement, mon Commandant, comment entendez-vous procéder ? Selon les lois françaises ?

- Oui, pourquoi pas ? Auprès de la cour d'assises la plus proche, celle de la région de Colomb - Béchar. »

La réaction des lieutenants fut unanime.

« Mais c'est aberrant, s'écria La Renaudie. Nous le ferons juger selon les lois des Reguibat, le droit coutumier, au cours d'un grand rassemblement des Sidi Allal et des Sellam. Nous y serons des observateurs. Le prix du sang sera versé par la famille du criminel. Salah perdra la face en notre présence.

- Non, vous n'y êtes pas, mes amis, répartit Larcher, dont la colère commençait à monter. Vous n'y comprenez rien. Vous êtes tellement dans le moule nomade que vous raisonnez comme les Reguibat. D'abord, je n'ai pas envie que Salah perde la face, comme vous dites, en notre présence. Ce serait un mauvais point pour nous. D'autre part, je sais que c'est ridicule de prendre un « citoyen français » tel que ce jeune homme, de le transporter à Colomb-Béchar, à mille kilomètres d'ici, et de le faire comparaître devant une cour d'assises. Mais, réfléchissez un peu : Salah ne pourra plus dire qu'il ne connaît pas la France ; il sera forcé de composer avec nous, du moins je l'espère.

- S'il aime son fils ! interrompit Vogel. Ces hommes ont tellement d'enfants qu'il n'est pas sûr qu'ils soient prêts à se battre pour en sauver un. Cependant, dans le cas présent, si mes fiches sont à jour, le scénario que vous ébauchez a des chances d'être suivi, car Mahmoud est le dernier-né. Il vient d'avoir vingt ans et est issu d'un deuxième lit, ce qui est rare chez les nomades, en général monogames. Il y a fort à parier que Mahmoud est l'enfant chéri et que Salah prendra des risques pour lui.

- Autrement dit, intervint La Renaudie, caustique, un burnous rouge se profile à l'horizon...

- Pourquoi pas ? répondit Larcher. Je ne savais pas comment le prendre. C'est chose faite maintenant. C'est lui qui vient me voir.

- J'appelle ça du chantage : ton fils contre le manteau. »

Larcher devint pourpre.

« Appelez ça comme vous voulez. Ce qu'il faut, c'est sauver les apparences, restaurer à cette occasion - qui n'a pas été provoquée par nous, mais par Dieu - notre crédibilité. Si nous agissions autrement, notre comportement serait la risée des Reguibat. »

« Tiens, diraient-ils, le commandant avait les moyens de faire plier le vieux Salah, et il a laissé échapper l'occasion ». Non, en politique, il n'y a pas de chantage ou, si vous voulez, le chantage est permanent. Dans le cas présent, ce sont les circonstances qui ont créé les conditions d'un marché. Il faut faire, en tout cas, comme s'il n'existait pas.

« - Nous avons de la chance tout simplement, dit Vogel. Mais rien ne nous assure que le manteau sera accepté par Salah...

- Si cela se faisait, intervint Blizard, nous nous en ferions un ennemi irréductible. Car, pour Salah, la remise du burnous, c'est l'humiliation. Et il passera avec armes et bagages au Maroc.
- Grand bien lui fasse ! s'exclama Vignandeau. Quel cadeau à Sa Majesté ! »

La conversation avait assez duré. Larcher eut un geste d'impatience. Il avait horreur de ce genre de débat, qu'il qualifiait de propos du café du Commerce. Il donna ses ordres.

« Dans combien de temps la nouvelle parviendra-t-elle ici ?

- Bir Lefjah, assura Vogel, en pointant son doigt sur la carte, est à quatre jours de chameau de Tindouf à marche forcée. Un Sellam est déjà parti pour avertir son caïd ici présent. Donc la nouvelle sera connue dans trois jours au plus tôt.

Des Sidi Allal et Belgacem ou Brahim décampent du village avant trois jours. Je ne veux pas de vengeance du type « loi du talion ». Or les Sellam, excités comme ils vont l'être, risquent de faire une bêtise. La Renaudie, demain à l'aube, avec vos hommes, confisquez tous les fusils des nomades sous prétexte de vérifier leurs numéros matricules. Puis, vous les rendrez au compte-gouttes. Aux Sidi Allal et Belgacem ou Brahim, d'abord, que vous faites partir; aux Sellam ensuite, mais attendez deux jours de plus.

- Bien, mon commandant.

- Vous, Blizard et Vignandeau, allez chez le caïd Sidiould Mantallah, qui fait fonction de maire du village. Dînez chez lui et, en fin de repas, à mots couverts, annoncez-lui la nouvelle. Je crois qu'on peut compter sur sa discrétion. En raison de son appartenance à la tribu des Tajakant, Salah doit nourrir le plus grand mépris pour lui ; il sera donc coopératif. Et comme il ne veut pas d'incident dans son village, il nous aidera au ramassage des armes.

- Vous, Vogel, prenez deux véhicules, partez pour Ain Ben tili et ramenez-moi Mahmoud. Tâchez de l'interroger, de connaître les tenants et aboutissants de l'affaire. Allez-y doucement.

- Je pars dès ce soir, mais avec un seul véhicule, un Dodge 6 x 6 conduit par le servent-chef Laurent, qui est mécanicien. Un second véhicule nous retarderait. On emportera un lot de pièces de rechange, pompe à eau, carburateur, vis platinées, Delco, un jeu de ressorts, une roue de secours supplémentaire et un fût de deux cents litres d'essence ; deux goumiers, un guide : Brahimould Kountaoui, nous accompagneront.

- Oui, la piste est balisée ; mais on peut la perdre, on ne sait jamais...

- A ce propos, l'idée m'est venue de passer par le campement de Salahould Ahmed. Il se trouve à cent kilomètres au nord d'Aïn Ben tili. Parcourir trois cent ou quatre cents kilomètres, ce n'est pas une affaire. Cette visite me permettra de le rencontrer, de lui annoncer la nouvelle en priorité.

- c'est bien normal de le mettre en garde contre une action éventuelle des Sellam et de connaître ses réactions sans pour autant l'humilier ni nous abaisser. Le prétexte de la visite est honorable et il ne pourra que nous en être reconnaissant ».

Larcher eut un regard d'étonnement admiratif. Le « jeune chien » commençait à faire des progrès.

« Excellente idée. Mais, au retour, pas question de vous arrêter pour montrer le fils au père.

- C'est un risque que je ne prendrai pas. Au retour, je suis pressé.

A suivre

REVUE DE PRESSE

Le Carnet de Route de Pierre Lepidi, évoque dans « le Monde » du 29/30 décembre 2002, la campagne de sensibilisation conduite par la Communauté Urbaine de Nouakchott afin de baptiser toutes les rues et avenues de la capitale et d'apposer des numéros sur chaque maison. Des bus informent inlassablement par haut-parleur les citoyens des avantages de l'adressage. Des projecteurs dès la tombée de la nuit diffusent sur des draps blancs pendus aux murs des habitations comme des écrans, films et sketches destinés à « faire passer les vertus de l'adressage », dans toutes les langues du Pays.

« Mais pourquoi aurais-je une adresse ? Interroge le sceptique, à quoi ça sert, et d'abord qu'est ce que c'est ? - L'autre explique que l'identité dans le monde moderne passe par la possession d'une adresse. Parce que l'adresse permet d'insérer chaque citoyen dans le fonctionnement de la ville. » Et puis comment expliquer à un étranger comment se diriger pour retrouver quelqu'un sans adresse !

Le journaliste rappelle que la capitale mauritanienne, qui comptait 8 000 habitants en 1970 en abrite 700 000 aujourd'hui. Déjà 8 829 rues ont été recensées et 112 227 portes numérotées, précise-t-il.

Ce projet, d'un coût de 246 millions d'ouguiyas (1 million d'euros), et dont la Communauté Urbaine de Nouakchott est le maître d'ouvrage, été financé par l'agence Française de Développement (146 millions d'ouguiyas) et le Commissariat de lutte contre la pauvreté (100 millions).

« La Croix » du 18 novembre 2002 relève qu'un million de personnes, sur une population globale de 2,7 millions, vit en situation de « détresse » en Mauritanie. A cause du manque de précipitations pendant la saison des pluies, les paysans n'ont pas pu semer ou, s'ils l'ont fait, ont vu sécher sur pied leurs champs de sorgho ou de mil. Pire, des pluies inhabituelles, froides et violentes, sont tombées en janvier au Sahel, décimant en Mauritanie plus de 100 000 têtes de bétail. La malnutrition est déjà criante chez les enfants et les personnes vulnérables. Les spécialistes affirment que la catastrophe annoncée surviendra en janvier-février 2003 quand les paysans n'auront vraiment plus rien à manger.

Sous le titre « Mauritanie Sol-aride, sous-sol fertile », Samir Gharbi, journaliste à « Jeune Afrique / L'Intelligent » (25/11 - 1er/12 - 2002) souligne la « sécheresse la plus grave qu'a connue la Mauritanie depuis 1983-1984 et qu'environ un million de personnes (le tiers de la population) n'aura plus rien à manger début 2003 ».

Certes le PAM a lancé une campagne préventive en avril dernier, mais, ajoute le journaliste, elle n'a recueilli à ce jour que 44% des ressources nécessaires.

Au contraire de l'agriculture, le secteur minier, dominé par la « monoculture » du fer, semble prometteur, écrit-il ?

La prospection minière est en pleine expansion, notamment dans les domaines aurifère et pétrolier. « Cela changerait la donne économique de manière fondamentale si elle devait aboutir à des résultats positifs ». Une dizaine de compagnies étrangères sont en activité.

En attendant, conclut le journaliste, c'est la nourriture terrestre qui fait le plus défaut dans les zones rurales.

Bibliographie

Signalons, avec un peu de retard nous nous en excusons, la sortie aux éditions de l'Harmattan du très remarquable ouvrage de notre ami le Général Claude Leborgne : « Le Commandant Déodat. »

Ce livre fait suite aux deux précédents ouvrages sur le même héros alors Lieutenant puis Capitaine. Il est cette fois en Algérie dans les années 48-61 et c'est à travers les lettres qu'il adresse à son épouse que l'auteur nous relate très librement ses états d'âme et précise comment lui-même ou ses officiers vivent les événements. Une analyse tout à la fois objective et prenante de ces jours difficiles que sauront apprécier ceux qui les ont vécus.

François Beslay



Association des "Amis de la Mauritanie"
(14 Route d'Aspremont 06100 Nice)

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné demande à adhérer à l'Association des "Amis de la Mauritanie" à titre de

Membre actif¹ (cotisation annuelle : 30 € 50).....

Parrainé par

Correspondant² (cotisation annuelle 30 € 50 abonnement au bulletin seulement 7 € 62 ¹)

Ci-joint un chèque ³ de FF à l'ordre de l'Association des Amis de la Mauritanie

A le

Signature

QUESTIONNAIRE destiné à l'Annuaire

Nom : Prénom : Titre (M., Mme, etc.) :

Adresse :

Code Postal : Bureau : Téléphone : Télécopie : E-Mail :

Fonctions exercées en Mauritanie (lieu et dates)

Publications : (titre. Editeur. date) :

Monographies, études documents, etc. (non publiés mais disponibles) :

Films. Diapos. Photos (format, objet, date) :

Les cotisations peuvent être envoyées, avec le présent questionnaire au trésorier. Chèques exclusivement établis à l'ordre de l'association " Les amis de la Mauritanie".

Antoine Blanc
9 allée du Chateau d'Eau, 69290 St Genis les Allières

1 Donnant droit à l'abonnement au bulletin.
 2 Le statut de "correspondant" est réservé à tous les résidents en Mauritanie.
 3 Les cotisations feront l'objet d'un reçu. Les dons feront l'objet d'une attestation destinée aux services fiscaux permettant une réduction d'impôt égale à 40% de la somme versée dans la limite de 1,25% du revenu.

